## REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE MINISTERE DE LA JUSTICE

DIRECTION GENERALE DE L'ADMINISTRATION
PENITENTIAIRE ET DE LA REINSERTION
DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES ET DE L'ACTION SOCIALE
SOUS DIRECTION DU RECRUTEMENT ET DE LA FORMATION



# AVIS DE RECRUTEMENT

La Direction Générale de l'Administration Pénitentiaire et de la Réinsertion, Direction des Ressources Humaines et de l'Action Sociale, Sous Direction du Recrutement et de la Formation, lance l'ouverture du concours de recrutement, au profit de ses établissements pénitentiaires dans les grades suivants:

### \*Tableau n°1:

Grade	Mode de recrutement	Conditions d'accès	Nombre de postes Budgétaires ouverts	structure d'affectation	
Médecin généraliste de santé publique	Concours Sur titres	Diplôme de Docteur en médecine ou un titre reconnu équivalent		Laghouat, Béchar,Tébessa, Djelfa, Ouargla , El -Bayadh, Khenchela, Ouled- Djellal ,In- salah, El -Ménéa	

#### \*Tableau n°2:

Grade	Mode de recrutement	Conditions d'accès	Nombre de postes Budgétaires ouverts	Répartition des postes	Wilayas concernées	
					structure d'affectation	Résidence exigée
Pharmacien	Concours Sur titres	Diplôme de pharmacien ou un titre reconnu équivalent	07	01	Laghouat	Laghouat
				01	Béchar	Béchar
				01	Tébessa	Tébessa
généraliste				01	Saïda	Saïda
de santé publique				01	M'Sila	M'Sila
				01	El -Bayadh	El -Bayadh
				01	Naâma	Naâma

### Les dossiers de candidature aux concours de recrutement doivent comporter les pièces suivantes:

- une demande manuscrite;

vune copie de la carte nationale d'identité;

Lune copie du titre, ou du diplôme exigé, auquel sera joint le relevé de notes du cursus d'études ou de formation;

- une fiché de renseignements, dûment remplie par le candidat, téléchargée sur le site de la Direction Générale de l'Administration Pénitentiaire et dé la Réinsertion www.dgapr.mjustice.dz ou sur le site de la Direction Générale de la Fonction Publique et de la Réforme Administrative (www.concours-fonction- publique.gov.dz) ou (www.dgfp.gov.dz), (Modèle n° 02);

# Les candidats définitivement admis au concours de recrutement seront, préalablement, à leur nomination dans les grades postulés, invités à compléter leurs dossiers administratifs par l'ensemble des autres documents ci-après:

- une copie du document justifiant la situation du candidat vis-à-vis du service national;
- un certificat de résidence pour le concours de recrutement dans les emplois localisés dans les wilayas ou les communes éloignées, (tableau n°2);
- un extrait de l'acte de naissance;
- deux (2) certificats médicaux (médecine générale et phtisiologie délivrés par un médecin spécialiste) attestant de l'aptitude du candidat à occuper l'emploi postulé;
- deux (2) photos d'identité;
- une attestation de fils ou de veuve de chahid, le cas échéant.

### Outre les pièces énumérées ci-dessus, les dossiers des candidats admis aux concours sur titres doivent comporter, notamment:

- les attestations de travail justifiant l'expérience professionnelle acquise par le candidat dans la spécialité, dans le secteur privé, le cas échéant, accompagnées d'une attestation d'affiliation délivrée par l'organisme de sécurité sociale concerné;
- une attestation justifiant la période de travail effectuée par le candidat dans le cadre du dispositif d'insertion professionnelle ou sociale des jeunes diplômés en qualité de contractuel, le cas échéant;
- un document justifiant le suivi par le candidat d'une formation complémentaire au titre ou diplôme requis dans la même spécialité, le cas échéant;
- un document relatif aux travaux ou études réalisés par le candidat dans la spécialité, le cas échéant;
- une fiche familiale d'état civil pour les candidats mariés;
- une attestation justifiant que le candidat est major de promotion, le cas échéant;
- une attestation justifiant l'handicap du candidat, le cas échéant.

### **Important:**

- \* Pour les candidats fonctionnaires, joindre une autorisation de participation au concours et l'engagement de démission de son poste d'origine en cas de réussite (signés par l'employeur).
- \* Pour le diplôme équivalent au diplôme exigé, joindre l'attestation d'équivalence.

### Délais des inscriptions et dépôt des dossiers:

L'inscription au concours de recrutement se fera en même temps que le téléchargement du dossier de candidature (copie scannée) en ligne sur le site électronique de la Direction Générale de l'Administration Pénitentiaire et de la Réinsertion www.dgapr.mjustice.dz, le dossier (format papier) peut être envoyé à l'adresse suivante : rue du 11 décembre1960 El Biar- Alger, et ce dans un délai de Vingt (20) jours ouvrables à compter de la date de la parution du premier placard publicitaire dans la presse écrite.

Les candidats retenus pour participer au concours seront informés par convocation écrite, en outre, la liste nominative des candidats concernés, serà affichée sur le site de la direction générale de l'Administration Pénitentiaire et de la Réinsertion,

Les candidats non retenus pour participer au concours, peuvent introduire un recours auprès de l'autorité ayant pouvoir de nomination qui doit statuer sur le dit recours et répondre aux intéressés au moins cinq (5) jours ouvrables avant la date de déroulement du concours.

### Observations:

- \* Les attestations de fin d'étude à l'université ou instituts de formation ne seront pas prises en considération.
- \* Tout dossier incomplet ou arrivé hors délais d'inscriptions ne sera pas pris en considération.